

VUILLECIN

Notre village



JUIN 2003

N°5





Le bulletin municipal

« Vuillecin, Notre Village »

JUIN 2003

SOMMAIRE

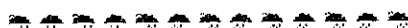
Le mot du Maire	Page 2
Budget 2003	Page 3 -6
Historique	Page 7
Etat-Civil	Page 8
Un départ en retraite bien mérité	Page 9
Roger JEANNINGROS – Maire honoraire de Vuillecin	Page 10
Les jeunes champions de notre village	Page 11
Fête des Mères 2003	Page 12
L'école	Page 13
Et vogue le navire A.S.L.V.	Page 14
A.C.E.	Page 15
Les questions que vous vous posez	Page 16 -18
Téléthon 2002	Page 19
Règlement salle des jeunes	Page 20 - 22
Projet	Page 23
Mots croisés	Page 24 - 25
Mémento à conserver	Page 26

Transmettez vos remarques et questions à
Mairie de Vuillecin : D. JEANNIER – J. BRULEBOIS
Réalisation : Commission Informations
Impression : Mairie de Vuillecin



Le mot du Maire

Nous venons de vivre un hiver « comme dans le temps ». La neige est tombée soudainement, en quantité. Le déneigement, même s'il n'a pas été parfait, rien n'est jamais parfait, c'est bien passé. A part trois ou quatre dysfonctionnements facilement et vite réparés, tout c'est bien passé, chacun prenant avec bonhomie les désagréments engendrés par l'arrivée de la neige. Venir à l'école en tracteur constituera un point de repère inaltérable pour certains écoliers.



Le 7 avril a eu lieu la commémoration officielle du bicentenaire de la mort de TOUSSAINT LOUVERTURE. Cet homme a été le précurseur du mouvement d'émancipation coloniale. Il est l'un des symboles de la lutte pour la liberté et la suppression de l'esclavage. Pour les Haïtiens, il demeure un des fondateurs de la république. Aux yeux des esclaves d'Amérique, il est le vengeur d'une race humiliée, le symbole de la fierté recouvrée. « En me renversant, on a abattu que le tronc de l'arbre de la liberté des Noirs, il repoussera par les racines, parce qu'elles sont profondes et nombreuses ».

Que de chemin parcouru depuis le 22 mars 1841, date de la première loi qui limite le travail des enfants (travail interdit au moins de 8 ans). Elle sera appliquée lentement et partiellement.

Toutes les animations estivales du Château de Joux rendront hommage à cet homme. La représentation du spectacle « La Marseillaise Noire » (24, 25, 26 juillet et 12, 13, 14, 15 août) sera le moment fort de la commémoration et méritera d'être vue. De nombreuses conférences, expositions, créations pédagogiques ont et auront lieu tout au long de cette année.

Bonnes vacances à chacun d'entre vous.

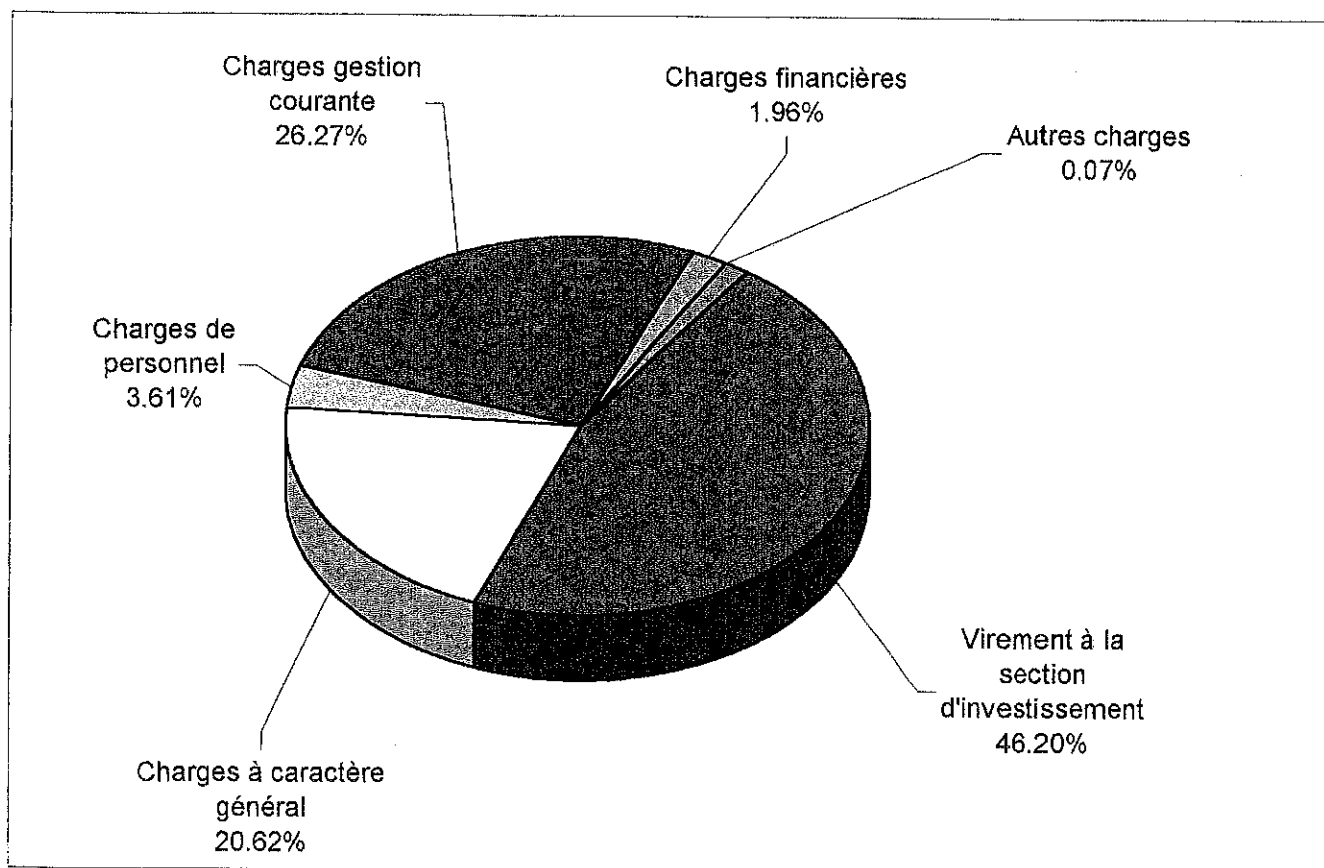
Le Maire
D. JEANNIER

PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF

Exercice 2003

Section de Fonctionnement

N° du Chapitre	Dépenses	439 007 €	
022	Dépenses imprévues	5 592 €	
023	Virement à la section d'investissement	202 800 €	
011	Charges à caractère général	90 535 €	<i>combustibles, fournitures bureau, entretien divers</i>
012	Charges de personnel	15 865 €	<i>Agent d'entretien, personnel occasionnel</i>
65	Charges gestion courante	115 315 €	<i>aide sociale, C.C.L. (secrétariat + services techniques)</i>
66	Charges financières	8 600 €	<i>intérêts des emprunts</i>
67	Autres charges	300 €	<i>prix, titres annulés sur rôle</i>



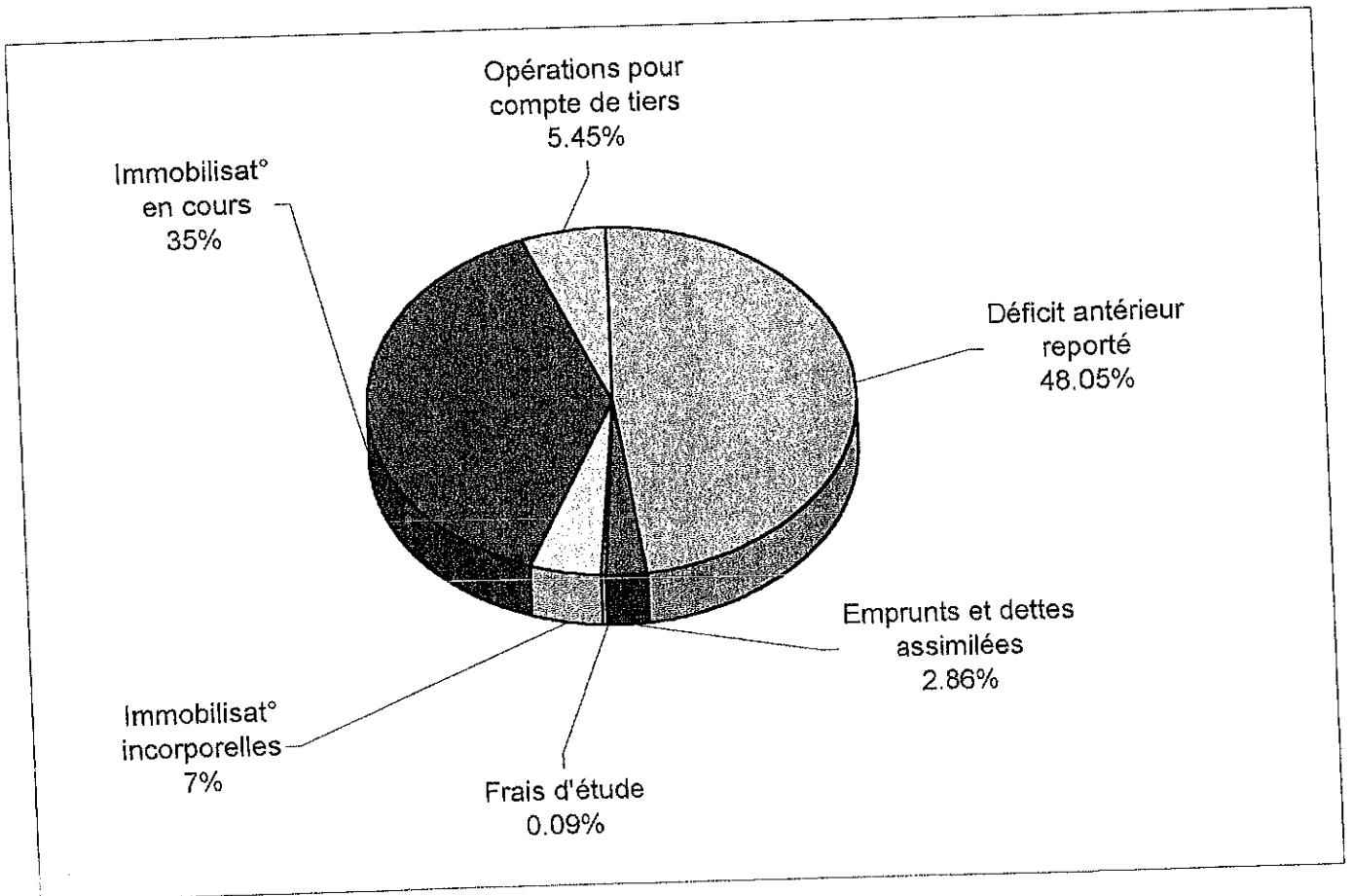
Section d'Investissement

N° du Chapitre	Dépenses	685 571 €
001	Déficit antérieur reporté	329 400 €
16	Emprunts et dettes assimilées	19 600 €
20	Frais d'étude	600 €
21	Immobilisations incorporelles	32 300 €
23	Immobilisations en cours	266 321 €
4581	Opérations pour compte de tiers	37 350 €

Capital des emprunts

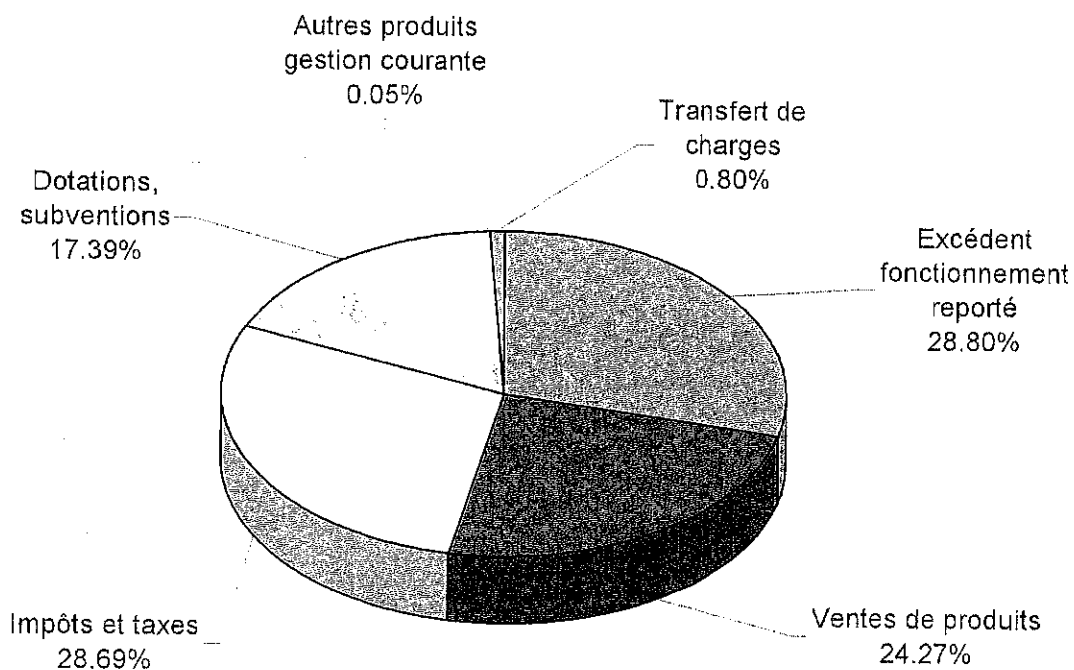
*programme ONF, matériel informatique, matériel divers
Salle des jeunes, bibliothèque, bâtiment mairie (toiture),
Voirie (Route de Cotaroz)*

Participation viabilités (Route du Pont Rouge)



Section de Fonctionnement

N° du Chapitre	Recettes	439 007 €	
002	Excédent fonctionnement reporté	126 440 €	
70	Ventes de produits	106 550 €	<i>Coupes de bois, droit chasse-pêche, locations communaux</i>
73	Impôts et taxes	125 936 €	<i>produit 4 taxes</i>
74	Dotations, subventions	76 348 €	<i>dotation de base, compensation TF et TP</i>
75	Autres produits gestion courante	233 €	<i>location garage, produits divers</i>
79	Transfert de charges	3 500 €	<i>Indemnités sinistres</i>

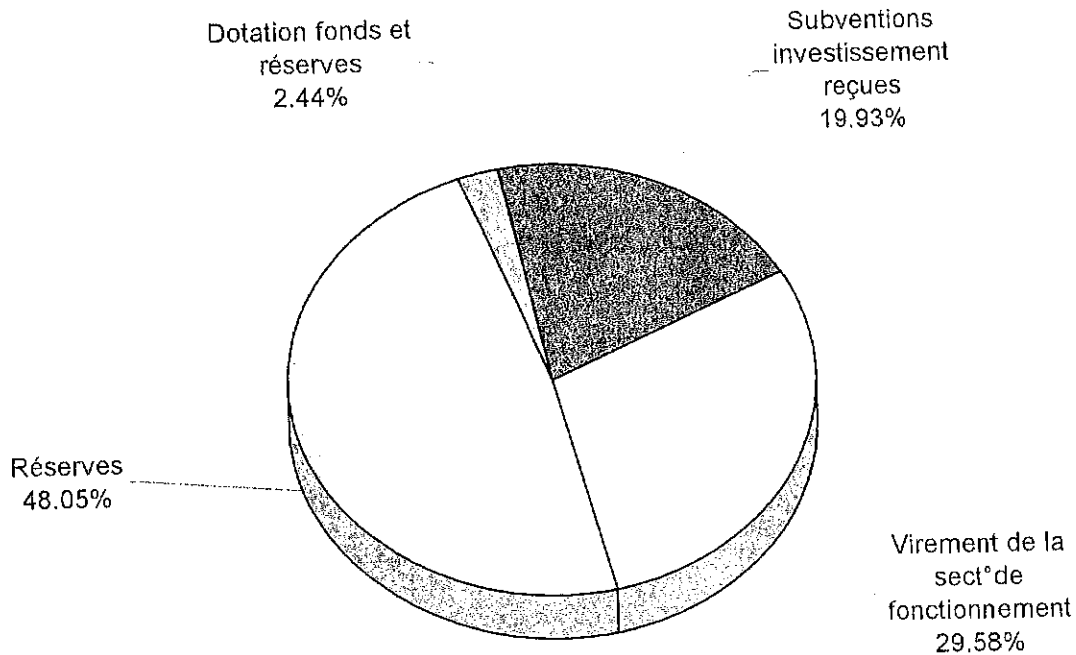


Section d'Investissement

N° du Chapitre	Recettes	685 571 €
10	Dotation fonds et réserves	16 760 €
13	Subventions investissement reçues	136 611 €
021	Virement de la sect° de fonctionnement	202 800 €
1068	Réserves	329 400 €

fonds compensation TVA - taxe locale équipement

subventions travaux



HISTORIQUE

ORGANISATION DU CULTE CONCERNANT LES MARIAGES

Extrait du procès-verbal de la séance du 22 pluviôse an 12.

Il sera payé au Sieur Curé, pour chaque mariage,

*à savoir pour les riches la somme de six Francs
 pour les médiocres la somme de quatre Francs
 pour les pauvres la somme de deux Francs*

Il sera en outre fourni pour chaque mariage, un luminaire pour l'église, à savoir :

*pour les riches six cierges pesant 1 livre et demi
pour les médiocres six cierges pesant 1 livre
pour les pauvres deux cierges pesant ½ livre*

Etat-civil

Du 1° décembre 2002 au 1° juin 2003

Naissances

☐ 26 décembre 2002

LOU

De M. et Mme Yannick FAIVRE, 19, rue de la Louvière

☐ 22 avril 2003

MELVIN

De M. et Mme MUSIC

☐ 26 avril 2003

KYLIAN

De Jean-François MICHEL et Aurélie BARTHE, 5 ter Champ au Clerc

Mariage

☐ 10 mai 2003

- Marie-Joséphe MICHEL et Jean-Claude COULIE

Décès

☐ 18 décembre 2002 : Eric PERRIER

Nous leur souhaitons la bienvenue

 Mme Sandrine BEURRIER-SIMON
5, rue de Pontarlier

 M. et Mme DIMIER VALLET
17, rue de la Louvière

UN DEPART EN RETRAITE BIEN MERITE

Geneviève et Daniel

Geneviève fut conseillère à la Chambre d'Agriculture du Doubs durant 20 ans.

Daniel, technicien en Bâtiment pendant 20 ans.

Ils s'installent au village en 1975.

C'est en 1985, qu'ils démarrent à Pontarlier, place des Bernardines, un magasin avec franchise Singer pour la vente de machines à coudre et matériel d'équipement du foyer, ainsi que les réparations et service à domicile. Geneviève gérait le magasin alors que Daniel visitait les clients et participait aux différentes foires du Haut Doubs (13 foires mensuelles).

C'est le 1^{er} Octobre 2002, que la famille Robert décide de prendre une retraite bien méritée.

Le Conseil Municipal ainsi que tous les voisins et amis de Vuillecin, vous souhaitent, Geneviève et Daniel, une bonne et longue retraite entourée de vos enfants et petits enfants.

Maire Honoraire de Vuillecin

Roger JEANNINGROS

Au cours de la cérémonie des vœux, Dominique JEANNIER, maire de la commune a annoncé que le Préfet du Doubs a conféré à Roger JEANNINGROS l'honorariat, pour ses trente années passées comme maire de la commune.

Au cours de la cérémonie, il a rappelé quelques phases qui ont jalonné les 5 mandats du récipiendaire qui ont commencé le 17 mars 1965, le jour anniversaire de ses 30 ans.

La population est passée de 178 habitants en 1968 à 517 en 1996.

-Deux remembrements : 1965 et 1970.

-Adduction de l'eau des fermes en entente avec la commune de Goux les Usiers en 1976.

-Huit lotissements ont vu le jour : Louvière, Clochettes, Clos la Sauce, Gentianes, Champ au clerc, Campanules, Jonquilles, Levant.

-Instauration d'un service de ramassage des Ordures Ménagères par une personne du village avec tracteur et remorque tous les 15 jours en 1971.

-Pose des trottoirs et égouts du quartier du bas en 1974.

-Ouverture de la bibliothèque en 1989.

-Construction de la nouvelle école en 1994.

Roger JEANNINGROS fut également

- Président de fromagerie de Pontarlier

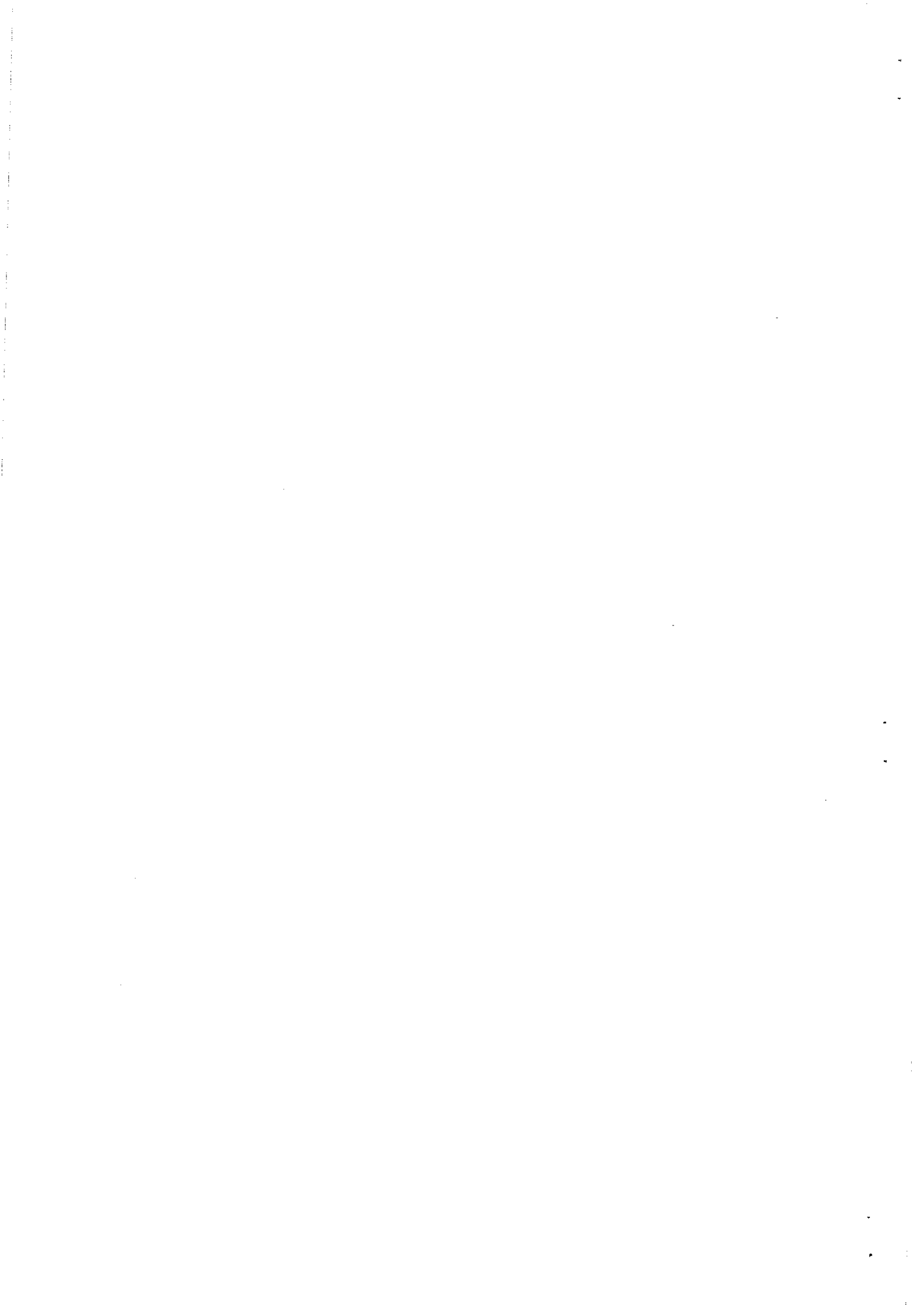
- Président du Syndicat des Eaux de Bians Les Usiers

Et - Créateur et premier Président de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Arlier, qui est devenue en 2000 la C.C.L.

"Tout cela n'est pas le fruit du hasard. C'est parce que vous êtes un homme de contact, de terrain, de dialogue, parce que vous savez écouter. Vos qualités d'homme intègre et de bon sens sont unanimement reconnues" a ajouté le maire qui ne manqua pas d'associer Madame JEANNINGROS à l'hommage rendu à son mari.

La cérémonie s'est terminée par le traditionnel verre de l'amitié.





Les jeunes champions de notre village

- **Mélanie BULLE**, championne départementale de gymnastique rythmique et sportive individuelle (GRS).

- **Thomas FERREIRA**, 12 ans – Tir à la carabine

1^{er} ex aequo aux championnats régionaux le 1^{er} juin. Il est qualifié pour le championnat de France.

Félicitations à tous et à toutes qui portez haut la renommée de Villecin et nous vous encourageons à continuer de progresser chacun et chacune dans votre spécialité.

Cette rubrique vous sera consacrée. Faites-vous connaître pour paraître dans le supplément de décembre pour ceux qui ont obtenu une récompense en 2002.

RENDEZ-VOUS

Cinéma en plein air, cour de l'école de Villecin, le

Vendredi 8 Août 2003 à 21 h.30

Projection : "Spiderman"

Entrée gratuite.

En cas de mauvais temps, diffusion dans l'école.

VENEZ NOMBREUX

Fête des Mères 2003

Le traditionnel repas de la Fête des Mères a rassemblé une centaine de mères de famille de Vuillecin autour d'un bon repas servi par le conseil municipal.

La Médaille de la Famille Française, a été remise à trois mères de famille méritantes de notre village.

Cette distinction honorifique est décernée aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement de nombreux enfants, afin de rendre hommage à leurs mérites, et leur témoigner la reconnaissance de la nation.

La médaille de Bronze a été remise par M. le Maire en présence de leurs enfants à :

Madame Jeanne DELGRANDI
Madame Marguerite JOUFFROY
Madame Raymonde MICHEL



Par ailleurs 6 gâteaux ont été remis à des mamans ne pouvant se déplacer.



L'ECOLE

LE COCHON MIGRATEUR ? VOUS CONNAISSEZ ?

Il s'agit d'une espèce en voie de disparition. Il a séjourné à l'école de Vuillecin au cours de ces derniers mois. Bon nombre d'entre vous sont venus l'applaudir : lui bien sûr et les 86 enfants de l'école.

Une fois encore, en cette fin d'année scolaire, la salle de jeux s'est transformée en salle de spectacle. C'est un public nombreux, (plus de 300 personnes au cours de 4 représentations) et enthousiaste qui a retrouvé les bancs de l'école: pour assister à ce conte musical créé par les enfants des 4 classes et leurs enseignantes.

Le point de départ de cette aventure : un album « Tambour et Pinpon » qui nous a tous entraînés dans un voyage en musique et en chansons tout autour du monde.

Attention, l'entrée dans un livre peut vous emmener très loin... alors bonnes lectures à tous !



Et vogue le navire A.S.L.V.

Mai 1998, dans la rubrique qui lui était réservée au sein du bulletin municipal de l'époque, on faisait état, sous le titre « A.S.L.V. Titanic 2 ? », des difficultés rencontrées par cette association pour motiver de nouvelles troupes ...

La fusée de détresse, lancée alors aux habitants de Vuillecin, sous la forme d'une assemblée générale extraordinaire, allait récupérer quelques nouveaux « matelots », permettant au bateau A.S.L.V. d'éviter de justesse le naufrage...

La passation de pouvoirs entre Michèle et Jean-Noël, les capitaines valeureux, et quelques nouveaux volontaires, pouvait se faire dans la douceur, avec la double satisfaction pour les premiers, du devoir accompli d'une part, d'un passage de témoin réussi d'autre part.

Cinq ans plus tard, le bateau A.S.L.V. poursuit son petit bonhomme de chemin, avec les moyens modestes que sont les siens, essayant cependant de prendre le bon vent et d'éviter les creux de vagues...

Ces 6 derniers mois ont été organisés successivement, en décembre la journée Téléthon (assiette anglaise), en janvier une sortie nocturne en raquettes suivie d'un repas-raclette, en mars une sortie « ski-soleil » à Châtel, en avril le déplacement en bus au match Sochaux-Paris SG, en mai un périple sur la GTJ à VTT ainsi qu'une journée à Europa park.

Que dire de ces différents rendez-vous, sinon qu'ils ont été des moments forts, de solidarité lors du Téléthon, d'effort physique parfois, de « rigolade » souvent, de détente et de convivialité à chaque occasion.

Nul ne sait encore vraiment ce que nous réserve l'A.S.L.V. pour la seconde partie de l'année, un projet de randonnée pédestre est cependant dans les tuyaux, ce serait peut-être le meilleur moyen de réunir des gens de tous âges pouvant mettre un pied devant l'autre, et de découvrir de nouvelles têtes aux activités de notre association.

N'oublions pas que la seule récompense que les « matelots » de l'A.S.L.V. attendent, est votre présence enjouée et nombreuse à leurs manifestations...

Ils restent de plus ouverts à toutes vos suggestions.

Bon vent à tous...

L'A.S.L.V.



BIENVENUE AU NOUVEAU PRESIDENT

Afin de renouveler l'encadrement et assurer la pérennité du mouvement, il est nécessaire que les responsabilités changent de main de temps à autre. C'est dans cet esprit que depuis janvier 2003, Monsieur Gilles Choley domicilié 6 rue Principale à Vuillecin, a accepté de remplacer Monsieur Claude Messenger en tant que Président de la section A.C.E. Education et Loisirs des Enfants de Pontarlier.

C'est donc à lui que vous devrez désormais vous adresser pour toutes les affaires concernant l'Association.

Monsieur Messenger, de son côté, conserve bien entendu des liens étroits avec le mouvement et poursuit dans ce cadre le soutien scolaire.

Créneaux utilisés pour la salle du rez de chaussée de la Mairie de Vuillecin :

- lundi 17 h 30 – 19 h 00
- mercredi 17 h 30 – 19 h 00
- dimanche 11 h 00 – 12 h 00

Le Conseil Municipal remercie sincèrement Monsieur Claude Messenger pour son dévouement et sa disponibilité envers tous les jeunes de notre village.

Les questions que vous vous posez

A la veille du départ en vacances

La Protection de nos enfants en voiture

A la veille des départs en vacances, il est temps de vérifier que la sécurité de vos enfants en voiture est bien assurée. Pour préserver la tranquillité de votre famille, mais aussi et surtout pour les garder en vie.

Chaque année, environ 170 enfants (entre 0 et 14 ans) perdent la vie en tant que passagers d'une voiture le plus souvent près de chez eux (40 % des accidents mortels se produisent sur des trajets inférieurs à 3 km) et parce qu'ils n'étaient pas ou mal attachés. Le Code de la route prévoit que, jusqu'à 10 ans, les enfants voyagent à l'arrière de la voiture, dans des dispositifs de retenue homologués et adaptés à leur poids et à leur taille.

Cette obligation comporte deux dérogations.

Il est possible de faire voyager un enfant à l'avant en l'installant dans un siège dos à la route (ne pas oublier de désactiver alors l'airbag passager si la voiture en est équipée : son déclenchement pourrait blesser ou étouffer le bébé), ou quand les places arrière sont déjà occupées par d'autres enfants) ce qui ne le dispense pas d'un dispositif de sécurité adapté).

Par ailleurs, si un enfant de moins de 10 ans est assez grand pour que la ceinture trois points se positionne bien sur son épaule sans qu'il ait besoin de rehausseur, on peut le lui retirer.

La voiture, première cause d'accidents

Alors que les trois premiers mois de 2003 enregistrent une diminution très sensible du nombre des accidents, des tués et des blessés par rapport à 2002 (32,5 % de tués en moins), les enfants paient toujours un lourd tribut. Ainsi, 42 % des décès accidentels d'enfants de 1 à 14 ans sont dus à un accident de la route. Et plus de la moitié des enfants de moins de 10 ans accidentés le sont en tant que passagers d'une voiture, le plus souvent celle de leurs parents.

"Quand l'on voit, sur le trajet de l'école, un petit bout de chou se tenir debout entre les deux sièges avant alors qu'il devrait être sanglé dans son siège auto, on ne comprend pas les parents. Bien sûr, les enfants préfèrent être libres de leurs mouvements. Mais s'ils hurlent quand on les attache, il faut tenir bon : ils se calmeront bien tout seuls !"

Quand l'on connaît les chiffres terribles de la sécurité routière : en cas d'accident, 17 % des enfants non attachés sont éjectés et les blessures sont le plus souvent localisées à la tête. Et l'éjection multiplie par 6 le risque d'être tué. Enfin, lors d'une collision à 50 km/h, un enfant de 30 kg se transforme en projectile d'une tonne et le choc est aussi violent pour lui que s'il tombait du troisième étage.

Une vigilance constante

Les enfants ont une morphologie qui les rend plus sensibles en cas de choc : leurs dos sont plus mous, leur cou est encore fragile, le volume de leur tête est proportionnellement plus important que chez un adulte, ce qui explique les préconisations pour les sièges dos à la route, qui protègent davantage des lésions cervicales et même dorsales. Encore faut-il vérifier régulièrement que les enfants restent attachés.

Il existe des astuces pour faire oublier l'inconfort de la situation à l'enfant. D'abord, s'arrêter souvent pour permettre à chacun de se dégourdir les jambes. Et prévoir des occupations pour les petits et les grands, qui les aideront à passer le temps : jeux du dictionnaire, charades, devinettes, chansons, paris sur la couleur de la prochaine voiture, etc. Et, pourquoi pas, s'il y a à bord un adulte qui ne conduit pas, le faire passer à l'arrière avec les enfants. Ce n'est pas bien compliqué, et c'est souverain pour assurer la sécurité et la tranquillité de tous.

Extrait Dossier Familial 341 – Juin 2003

Louer un emplacement de camping

La France compte plus de 950 000 emplacements à louer à la nuit pour y installer sa tente ou sa caravane. Leur prix varie de 7 à 40 € en fonction de la situation et de la qualité des équipements proposés.

En 2003, camper permet d'opter pour tous les niveaux de standing, en choisissant parmi les 11 000 terrains répertoriés en France. Comme les hôtels, ils sont classés à l'aide d'étoiles, de une à quatre. Elles sont attribuées par la préfecture de chaque département, selon une liste de critères techniques comme la surface des emplacements et le nombre de sanitaires pour cent emplacements. En revanche, les équipements annexes et la qualité de l'accueil ne sont pas pris en compte.

Un tarif à la nuit

Le tarif de ces emplacements est presque toujours présenté à la nuit, sur la base d'un forfait incluant le terrain pour l'équipement et la voiture et l'accès pour deux personnes (y compris aux sanitaires et aux divers équipements). Leur prix est fixe, qu'ils soient situés à proximité des poubelles ou bénéficient de la vue sur la mer. Mieux vaut prévoir de réserver à l'avance, les premiers arrivés étant les mieux servis. Un supplément est demandé pour chaque adulte en plus, ainsi que pour les enfants, les chiens, les visiteurs à la journée et un éventuel branchement électrique.

Doit être affiché clairement

Tous les campings sont tenus d'afficher clairement leurs prix et de délivrer une facture au moment du règlement du séjour, qu'ils appartiennent à une municipalité ou à un entrepreneur privé. Ils sont également chargés de récolter la taxe de séjour, parfois imposée par les municipalités, qui ne peut excéder 0.55 € par nuit et par personne. Certains grands établissements situés en bord de mer, très demandés d'une année sur l'autre, exigent des frais de réservation qui peuvent atteindre 25 € par dossier. Nous vous présentons ci-dessous les tarifs affichés en haute saison, du 12 juillet au 17 août, sachant que les prix baissent de 5 à 25 % en moyenne saison (du 1^{er} au 11 juillet et du 18 au 31 août), et de 50 % en basse saison.

Le camping sauvage est une solution gratuite, à condition d'avoir reçu l'accord du propriétaire du terrain. Il est autorisé partout, à l'exception des sites protégés et classés, des rivages de bord de mer et des zones interdites par arrêté municipal.

Type de camping	Prix / nuit	Taille minimale des emplacements	Douches/100 emplacements
* 1 et 2 étoiles	De 7 à 20 € *	70 m ²	6
* 3 et 4 étoiles	De 20 à 40 € *	80 m ² **	12
* A la ferme	10 € ***		

* Electricité comprise

** Ils doivent être séparés les uns des autres par des plantations

*** Comme leur nom l'indique, ils sont situés sur les terres d'une ferme en activité qui ne peut proposer plus de vingt-cinq emplacements. Ces terrains sont parfois équipés d'une petite piscine et proposent des produits fermiers.

Extrait Dossier Familial 341 – Juin 2003

POUR VOTRE INFORMATION

Téléthon 2002

Résultats

La générosité des habitants de Vuillecin dans le cadre du Téléthon 2002, a permis une recette globale de 2 134 €uros.

Dans le cadre de la C.C.L., la vente des cartes postales représentant les dix villages, a permis un bénéfice de 5 450 €uros.

Totale réussite pour ce Téléthon, avec nos remerciements chaleureux à tous ceux qui d'une manière ou d'une autre, ont participé à cette manifestation.

L'équipe organisatrice



REGLEMENT SALLE DES JEUNES

➤ La salle des jeunes

Située au 1 Rue de Pontarlier, au sous-sol de la Mairie.
Cette salle est mise à disposition gratuite aux jeunes de Vuillecin.

- Elle est équipée d'électricité, d'un WC.
- Elle est aménagée à l'aide d'une table et de chaises.
- Elle dispose d'un baby foot.

➤ Capacité maximum de la salle : 15 personnes

Pour des raisons de sécurité, ce nombre doit être impérativement respecté

Conditions d'entrée

- Age : de 12 à 18 ans : sous réserve de l'autorisation écrite des parents à retirer en Mairie et d'une attestation d'assurance responsabilité civile.
- + 18 ans : sous leur propre responsabilité.
- Accès réservés uniquement aux jeunes de Vuillecin.

➤ Horaires

- Lundi : Fermé
- Mardi : jusqu'à 23 heures
- Mercredi : réservée de 13 h 30 à 18 h 00 aux 12-15 ans
: au-dessus de 15 ans : jusqu'à 22 heures
- Jeudi : Fermé
- Vendredi : jusqu'à 23 heures
- Samedi : réservée de 13 h 30 à 18 h 00 aux 12-15 ans
: au-dessus de 15 ans : jusqu'à 24 heures
- Dimanche : jusqu'à 22 heures

Ces horaires sont susceptibles de modification en période de vacances scolaires.

➤ Fonctionnement

- Il sera interdit de fumer.
- La consommation de drogue sous quelque forme que ce soit, est strictement interdite.
- Les boissons alcoolisées seront interdites.
- **Tout jeune sous l'emprise de l'alcool ou de la drogue sera définitivement interdit de salle**
- Il ne devra pas être fait de bruit pouvant nuire au voisinage (ex. discussion devant la salle).
- La musique ne devra en aucun cas être entendue de l'extérieur.
- Après chaque fermeture, la salle doit être maintenue en état de propreté et de rangement.
- Les abords extérieurs de la salle doivent également être maintenus en état de propreté.
- Aucun matériel ne devra être déposé dans la salle sans une autorisation municipale.
- Pour toutes détériorations de matériel ou dégradations des locaux mis à disposition, l'unique responsable sera celui en possession des clés. A charge pour lui de se faire rembourser par le ou les auteurs.

➤ Responsables des clés et de la salle

- ◆ **La clé sera attribuée pour 1 mois par roulement avec un responsable différent.**
- ◆ **La passation se fera le premier lundi du mois.**

Un état des lieux contradictoire sera effectué en présence du responsable sortant et rentrant et d'un élu ou à défaut d'un responsable de la commission Fêtes et Loisirs.

- Un chèque de caution de 150 Euros sera demandé aux responsables des clés.
- Ce chèque sera immédiatement encaissé en cas de perte ou de vol de la clé.
- Le ou les responsables des clés seront tenus de faire respecter les horaires d'ouverture et de fermeture de la salle.
- Ils seront tenus d'assurer la fermeture de la salle.
- Ils seront également tenus de faire respecter les consignes énoncées ci-dessus.
- Le ou les responsables seront les interlocuteurs auprès du Maire.

- Ils seront tenus de signaler au Maire toute anomalie constatée dans les meilleurs délais.
- A la remise des clés, une liste des utilisateurs de la salle sera fournie au Maire. Cette liste sera d'ailleurs tenue à jour régulièrement.

➤ **Surveillance**

- Le Maire et tous les membres du Conseil Municipal sont chargés chacun à leur tour de faire respecter le présent règlement.
- Ils se réservent le droit de faire évacuer la salle en cas de débordement ou de non respect du présent règlement.
- En cas de non respect du présent règlement, le Maire peut décider de fermer la salle pour une durée indéterminée, sans préavis. Dans ce cas, les clés devront être rendues immédiatement.
- La Gendarmerie Nationale est susceptible d'effectuer des visites dans la salle, voire à effectuer des contrôles d'identité.

AUTORISATION A REMETTRE EN MAIRIE

Je soussigné(e)

Autorise mon enfant mineur

A fréquenter la salle mise à disposition des jeunes par la commune de VUILLECIN.

Je reconnais avoir pris connaissance et reçu copie du règlement intérieur d'occupation de cette salle et m'engage à répondre des abus, dégradations ou autres dommages dont mon enfant pourrait être responsable.

Fait à Vuillecin, le
Signature des parents

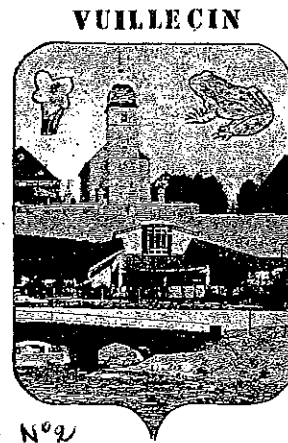
PROJET

La commune de Villecin projette de réaliser un logo pour identifier la commune.

C'est pourquoi, des esquisses ont déjà été proposées.

Nous souhaiterions que le plus grand nombre d'entre vous donne son avis et éventuellement que d'autres propositions nous soient proposées.

LOGOS PROPOSES :



Mon choix se porte sur le N°:.....

Je propose l'idée suivante :

LA GRILLE DE MICHELE ET GEORGES

SOLUTION DE DECEMBRE 2002

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q
1	V	U	I	L	L	E	C	I	N		P		H	U	R	E	S
2	A	S	T	I		D	E	M	I		O	D	O	R	A	N	T
3	C	A		T	R	E	S		D	E	N	R	E	E	S		A
4	H		N		U			F		S	T	U			E	O	N
5	E	D	E	N		C	H	A	M	P	A	G	N	E		I	D
6	R	E	V	I	S	I	O	N		O	R	E	E		O	S	
7	I		E	V	E		U	E		I	L	O	T	S		E	U
8	N	I		E	R	N	E		C	R	I	N		I	R	A	S
9		S	C	O	R	E		J	E		E			S	O	U	S
10	C	A		L	E	P	R	O	S	E	R	I	E		U		E
11	O	T	E	E		A	I	N		T				E	G	A	L
12	M	I	S	S	E	L		Q	U	E	R	E	L	L	E	S	
13	T	S	E		R		R	U	S	T	I	Q	U	E	S		S
14	E			R	I	R	A	I		E	A	U		V		M	A
15		R	V		C	O	L	L	E	R		E	L	E	E		B
16	M	A	I	S		C	A	L	V	A	I	R	E	S		I	L
17	O	S	L	O		S		E		I	V	R	E		A	M	I
18	R		E	R	E		E		O	S	E	E		O	R	B	E
19	B	I	S	T	R	O	T	S		S		L		T	I	R	
20	I		A	I		B	R	U	T		T	I	C		B	E	
21	E		N		P	I	E	R	R	E	C	H	A	R	L	E	S
22	R	O	T	E	S		S	E	I	N		E	S	S	O	R	

HORIZONTALEMENT: -1. Village du Doubs . Têtes d'animaux . -2. Pétillant italien . Moitié . De forte senteur . -3. C'est cela . Beaucoup . Produits alimentaires . -4. Entrée du studio . Elle ou lui . -5. Paradis . Plaine de l'Arlier . On peut en avoir de bonnes en phonétique . -6. Préparation pour l'examen . Bout de bois . Repas du matin . -7. Première venue . Bout de la queue . Pour Vendredi . Attrapé . -8. Conjonction . Fleuve d'Irlande . Poil de cheval . Forme d'aller . -9. Affiché pendant la partie . Personnel . Pièces anciennes . -10. Calcium . Elle était sous la protection de Saint-Lazare . -11. Enlevée . Le numéro un . De niveau, plat . -12. Pour suivre l'office . Disputes . -13. Demi-glossine . Utiles au tailleur de pierre . -14. M'éclaterai . Elle peut-être plate . Possessif . -15. Prénom phonétique . Adhérer . Ville de Lucanie . -16. Coordination . Dures épreuves . Personnel . -17. Capitale scandinave . A pris quelques coups . Pour elle, c'est son petit . -18. Période . Crue . Rivière suisse . -19. Ceux de "Chez Georges" au Téléthon . Peut-être nourri . -20. Indolent . Tel le champagne . Manie . Béryllium . -21. A surveillé ses ouailles pendant 40 ans . -22. Tribunaux du Saint-Siège . Poitrinc . Développement .

VERTICALEMENT : -A. A la fruitière . A la fruitière . A la Fruitière . -B. Puissance étrangère . Roule sur la piste . Renard polaire . Court . -C. Débute en Italie . Neige durcie . Points sur la rose des vents . Nom d'origine du 1 horizontal . -D. Parcours des yeux . Perce-neige . Hors de . -E. Dans un petit lit . Pour mettre les pieds au chaud . Prénom . Fin de verbe . Au bas de la lettre . -F. Ville du Nigéria . Démonstratif . Pays d'Asie . Ils ont la tête dure . Ceinture . -G. Ancien bahut . Pioche . Participe . Rouspéta . Personnes . -H. Élément du latin . Flétri . Fleur . Acide . -I. Il est douillet . Démonstratif . Traditions . Sur une enveloppe . Opération postale . -J. Il fait vivre . Priverais de son chef . Préposition . -K. Chef-lieu de canton . Vallée inondée . Plantes à fleurs jaunes . -L. Rivière du Doubs . Pour faire le droit . Boisson . -M. Appel en désordre . Sans bavure . Regardé avec les yeux . Connu Grant . Ficelas . -N. Vieux ruminant . Placé chez le notaire . Ont trouvé leurs maîtres . Onde de chocs . -O. Coupe court . Couleurs d'un pont sur le 1 du L vertical . Avec la manière . Saint normand . -P. Préposition . Aimait d'amour tendre un petit poisson chez Gréco . Le plus fort . Faire pénétrer profondément un liquide . -Q. Sur la foire . Ville de Corrèze . Pièces de charpente .

LA GRILLE DE MICHELE ET GEORGES

GRILLE DE JUIN 2003

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	
1				F											B	O		
2				O				R	E	A					O	S	E	R
3				U											L			
4																		
5																		
6																		
7																		
8																		
9																		
10																		
11										E		T						
12										R								
13										O								
14										N	I	A						
15								O		T		A						
16								L				T						
17								A		L								
18								S		A		O						
19										V		S						
20										A								
21			U							L				C	R	E	P	E
22			S	I	T	E												

HORIZONTALEMENT:

- 1. Chapelle . Siège . -2. A exprimé sa joie . Poulie . Tenter . -3. Il a eu lieu en 1956, 1965 et après 1970 . Note .
- 4. Dogme . Avec le pas . Dieu . Monnaie au Cambodge . -5. Un parking l'a remplacée . -6. Crie au harpail . Entendre . En diligence . Glucides .
- 7. Préposition . Fleurs de marais . -8. Boeuf ancien . Moyens de pénétration . Contre . Fille d'Harmonia .
- 9. Sans jugeote . De la famille . -10. Attrapé . Groupement politique . Château de Diane .
- 11. Machine agricole . Attache . Hurlément . Jeu de stratégie . -12. Pour l'âne . Demi sommeil d'enfant . Terminaison . Agitation .
- 13. Ne sert plus . Produit un bruit . -14. Fibres textiles . Réfuta . Préposition . -15. Archevêque . Pris connaissance .
- 16. Eu la faculté . Etain . Placeur . -17. Siège à Garching . Patron de la paroisse . Atomes .
- 18. Maréchal . Chasseur géant . -19. Voyelles . Court bouillon . Sur un navire . Consacré .
- 20. Demi père . Manque de sérieux . Ile . -21. Appareil ménager . Célèbre bretonne . -22. Paysage . Suit le docteur .

Teneur d'une eau en calcaire .

VERTICALEMENT :

- A. Certaines eaux de source le sont . Architecte de la mairie . Troublé . -B. Rauques . Parfait .
- C. Exaspéré . Conjonction . Beaucoup . Plus en place . Coutumes . -D. Dément . Parraineurs . Levée .
- E. Habite le 5 horizontal . Interjection . Formulerait . -F. Habitant d'un village du Doubs . Sur une enveloppe . Monnaies roumaines . N'est plus attendu . -G. Qualité . Ouations . Déterminant . -H. Rejoint la Méditerranée . Corps mésomorphe . Blocage . Chef .
- I. Transport . Conducteur . Index . -J. Ville d'Italie . Emmailoteront . Ville de Mayenne . -K. Corrosive . Démentis .
- L. Improductivité . Succombait . Omoplate . -M. Plaisirs . Dans un jardin . Station spatiale .
- N. Récipient . Cardinaux . Interjection . Élément de portée . Département . -O. Fémur . Période . A l'entrée du village . Hameau antillais . -P. Rejoint l'Oubangui . Moi . Plantes . Lace . -Q. Habitants de région . Conjonction .

Mémento

URGENCES :

APPEL MEDICAL D'URGENCE



Avec ce numéro, les secours arrivent très rapidement.

SAMU] **15**
POLICE] **17**
POMPIERS] **18**

Centre Anti-Poisons

] 03.88.37.37.37

ALLO Enfance maltraitée

] 119 ou n° Vert : 0800.05.41.41

Commissariat de Police :

16, Rocate G. Pompidou
25300 - PONTARLIER
] 03.81.38.51.10

Centre Hospitalier Général :

2, Fb St Etienne
25300 – PONTARLIER
] 03.81.38.54.54

Gendarmerie :

4, rue Moulin Parnet
25300 – PONTARLIER
] 03.81.39.06.60

Pharmacie de garde :

se renseigner auprès du commissariat
en se munissant d'une ordonnance

PRATIQUE

Mairie :

13 Rue Principale
25300 – VUILLECIN
] 03.81.39.41.13
☎ 03.81.46.32.41

Permanences Secrétariat de Mairie :

Lundi : 15 h.00 à 18 h.00
Mercredi : 16 h.00 à 18 h.00
Vendredi : 09 h.00 à 12 h.00

Bibliothèque :

- lundi : 17 h.30 – 19 h.
- jeudi : 16 h.30 – 18 h.

Les horaires d'Eté de la déchetterie :

du 01.04.2003 au 30.09.2003

- du lundi au samedi :
 8 h.00 - 12 h.00
 14 h.00 - 18 h.00
- dimanche : 9 h .00 – 12 h .00

(gratuite pour le particulier).

Locations de salles - Contacts

-salle de la Mairie :

Mme Lambert] 03.81.39.61.72

- Maison forestière :

Mme Palatin] 03.81.39.36.60



Mémento

PRATIQUE

Quelques associations –

-ASLV :

P.PERRIN) 03.81.39.45.41

-Les mains créatives de Villecin :

Mme Vernerey) 03.81.46.78.37

- R.C. l'Arlier :

J.M Fluchot) 03.81.39.29.80

- Club des Jonquilles de l'Amitié

G. Munier) 03.81.39.32.46

- Les Anciens Combattants

R. Jeannerod) 03.81.39.42.84

- A.C.C.A (chasse)

A. Palatin) 03.81.39.36.60

- A.C.E.

G.CHOLLEY : 6, rue Principale

-Relais Paroissial

M. Jeanningros) 03.81.39.34.28

PRATIQUE

- ECOLE DE VUILLECIN

) 03.81.46.61.27

- C.C.L.

) 03.81.39.40.02

Astreinte C.C.L.

) 06.72.27.20.24

